
ICANN84 | Réunion générale annuelle – ccNSO : séance de bienvenue
Mardi 28 octobre 2025 – 09h00 à 10h00 IST

CLAUDIA RUIZ

Bonjour et bienvenue à cette séance de bienvenue de la ccNSO. Je m'appelle Claudia Ruiz et avec ma collègue Joke Bracken, nous sommes les responsables de la participation pour cette séance qui sera enregistrée et régie par le code de conduite des participants à la communauté ICANN. Les normes de comportement attendues l'ICANN et la politique anti-harcèlement de la communauté de l'ICANN.

Veuillez respecter les directives suivantes pour participer à cette séance. Je les publierai également dans le chat pour votre information. Au cours de cette séance, les questions ou commentaires soumis dans le chat seront lus à haute voix s'ils sont rédigés dans le format approprié, comme indiqué dans le chat. L'interprétation pour cette séance comprendra l'anglais, l'espagnol et le français. Si vous souhaitez prendre la parole au cours de cette séance, veuillez lever la main dans Zoom.

Lorsqu'ils seront appelés, les participants virtuels seront autorisés à réactiver le son d'un Zoom et les participants sur place utiliseront un micro physique pour prendre la parole. Veuillez indiquer votre nom pour le compte rendu, la langue dans laquelle vous vous exprimerez si vous ne parlez pas l'anglais et parlez à un rythme

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

raisonnable afin de permettre une interprétation précise. Je cède maintenant la parole à Alejandra Reynoso, présidente de la ccNSO. Merci.

ALEJANDRA REYNOSO

Bonjour. Je vais parler en espagnol. Bonjour à tous. C'est un grand plaisir de vous voir tous ici, réunis à nouveau. Je vais vous laisser quelques instants pour mettre vos écouteurs. Bien.

Bonjour à tous. C'est un plaisir de vous voir ici, tous réunis pour cette réunion de la ccNSO. J'espère que vous avez passé une bonne soirée hier et que vous avez aimé cette fête que nos hôtes nous avaient préparé. Je crois que ce peuple irlandais est très chaleureux, très agréable et on l'a vu hier, d'ailleurs on l'a constaté. Donc, j'espère que vous avez aimé. Moi, personnellement, j'ai beaucoup aimé.

Je vais en profiter pour vous raconter que ceux qui s'étaient inscrits pour notre événement, vous voyez que les événements sont très importants. Et, bien, n'hésitez pas à aller au fond de cette salle, d'aller voir Bart ou Claudia pour leur demander votre sticker, votre autocollant pour cet événement d'aujourd'hui, et nous espérons que cet événement vous plaira. Je vous souhaite à nouveau la bienvenue. Et je vais maintenant donner la parole à Everton, qui va nous expliquer un petit peu ce qu'il a préparé pour cette réunion d'aujourd'hui. Merci beaucoup.

EVERTON T. RODRIGUEZ

Merci beaucoup Alejandra. Bonjour à tous. Everton Rodriguez de .br. C'est un plaisir d'être ici à Dublin, avec vous tous et avec ceux qui sont en ligne aussi. Donc, c'est un plaisir de vous voir tous ici réunis pour cette ouverture de l'ICANN 84. Alors, je vais vous parler un petit peu des nouveautés.

Voilà, cet espace est notre espace, l'espace des ccTLD. Nous allons parler, écouter et partager ce que les ccTLD ont fait dans leur travail, dans leurs activités. Alors, je vais présenter ma prochaine diapositive ici. Est-ce que cela marche? Prochaine diapositive, s'il vous plaît. Voilà. Bien. Parfait. Voilà. Donc, en tant que président du comité de programme de la réunion, je vais vous présenter un petit peu nos membres actuels. Et, voilà le groupe qui coordonne et gère le haut niveau. La réunion de haut niveau de la ccNSO, qui comprend les différentes réunions de la ccNSO, la réunion de la réunion de l'ICANN.

Donc, si vous avez des commentaires ou des questions concernant les séances de la ccNSO, n'hésitez pas à venir nous voir. Certains sont ici dans la salle. Certains des membres qui figurent donc sur cette diapositive affichée à l'écran. N'hésitez pas à venir nous voir donc, et à faire des commentaires si vous en avez ou si vous voulez participer aux discussions du MPC n'hésitez pas non plus à nous le dire. Je voudrais savoir si nous avons de nouveaux arrivants ici dans la salle aujourd'hui. En voilà un. Est-ce que vous pourriez vous lever, s'il vous plaît? Bien, merci.

Bienvenue à la ccNSO, et merci de votre présence. Donc, nous allons avoir une séance consacrée aux nouveaux arrivants, mais j'en parlerai dans quelques instants. En attendant, les réunions de l'ICANN peuvent être très intenses pour les nouveaux arrivants, mais il y a beaucoup de manières aussi de trouver de l'aide sur la page Wiki de la ccNSO sur l'ICANN Learn.

Donc, n'oubliez pas, nous avons un bon secrétariat aussi, très efficace et très actif, qui envoie des résumés. Ils sont là-bas au fond de la salle. C'est très utile pour les nouveaux arrivants, mais pas seulement. Donc, n'oubliez pas et lisez ces emails. Et, comme vous le savez déjà, nous avons des personnes et des participants qui vont parler dans d'autres langues autres que l'anglais. Donc, n'oubliez pas de prendre des écouteurs, car nous allons utiliser plusieurs langues au cours de cette réunion.

Bien, alors maintenant, nous allons passer à notre ordre du jour pour la réunion des membres. Une réunion qui est faite, organisée par les ccTLD pour les ccTLD. Après cette séance, nous allons avoir la séance des nouveautés la ccTLD, ce sera Russell Deka Harada de .pg qui va nous présenter cela. Il y aura des présentations de différentes extensions, de différents ccTLD. Ensuite, nous passerons au bloc trois. Nous parlerons du futur construit par les ccTLD dans le contexte du SMSI.

C'est une séance qui sera organisée par la gouvernance de l'Internet de la ccNSO et qui sera présidée par Annaliese Williams de .au. Ensuite, le quatrième bloc sera consacré au système de

révision de l'ICANN et les ccTLD pourront donner leur opinions. Chris Disspain et Annaliese Williams vont conduire ce dialogue entre nous tous. C'est un thème important pour la discussion entre les ccTLD. Finalement, la fin de la journée, nous aurons une séance conjointe entre la ccNSO et le conseil d'administration de l'ICANN. Et, à la fin de la journée, il y aura le cocktail de la ccNSO.

Ensuite, le mercredi, nous aurons une réunion pour les nouveaux arrivants. Ce sera une bonne occasion pour les membres de connaître ces nouveaux arrivants, partager leurs expériences et essayer de créer ce sens de la communauté qui est très important et que nous apprécions au sein de la ccNSO. Si vous voulez vous joindre au groupe de la ccNSO, envoyez un email à Claudia, claudia.ruiz@icann.org. Et, nous aurons donc ce lien entre ces nouveaux arrivants et les membres les plus expérimentés de notre communauté.

Ensuite, mercredi, nous aurons une séance entre la ccNSO et le GAC. Nous allons parler de l'utilisation malveillante du DNS. Ensuite, la prochaine séance sera consacrée à IANA et à la récupération suite à une catastrophe. Nous aurons donc différents ccTLD AFNIC. Ensuite, nous aurons le quatrième bloc avec des questions et réponses des candidats avec le conseil et le responsable du siège onze du conseil. Finalement, nous aurons une réunion conjointe entre la ccNSO et RSSAC. Voilà, je crois que j'en ai terminé. Et, nous allons passer à la prochaine diapositive.

Donc, aujourd'hui, donc... donc, le jeudi, nous aurons la réunion de la ccNSO qui va conclure l'ordre du jour de cette réunion de l'ICANN 84. Donc, n'hésitez pas à nous donner votre opinion à la fin de chaque séance c'est très utile pour nous. Voilà, un outil que le MPC utilise pour améliorer en permanence les réunions de la ccNSO. Quand la réunion sera terminée, vous aurez une enquête de satisfaction avec cet outil qui nous permet de mesurer le niveau de satisfaction que les membres de la ccNSO ont par rapport à l'organisation de la réunion.

Il y a ici un autre lien. C'est notre Wiki sur lequel vous allez trouver beaucoup d'informations sur la ccNSO sur notre réunion. Et, voilà, j'en ai terminé. Donc, bienvenue à la ccNSO! Bonne réunion à tous et je vous redonne la parole. Alejandra. Merci.

ALEJANDRA REYNOSO

Merci Everton. Nous avons des journées intéressantes qui nous attendent. Et maintenant, ce que je souhaite faire, c'est vous parler du travail que nous sommes en train de réaliser au sein de la ccNSO. Et, je vais vous parler du plan de travail de la ccNSO. Alors, que faisons-nous? Pourquoi le faisons nous et que faisons nous exactement en ce moment?

Alors, petit rafraîchissement. La ccNSO fournit une plate-forme pour les ccTLD par les ccTLD, dont l'objectif est que les ccTLD aient un endroit où se réunir, parler des politiques, collaborer avec les autres parties prenantes, coopérer et apprendre les uns des autres. Et, le fait d'avoir cet objectif principal nous permet de distribuer la

charge de travail au sein de la ccNSO. Donc, ici, vous voyez... Donc, dans ce plan de travail, nous avons ici mis toutes les activités qui ont une durée minimale de deux mois.

Il y a d'autres activités qui sont plus courtes, mais qui ne vont pas entrer dans ce document particulier. Et, ici, je vous montre le document qui est en cours d'élaboration ou les documents qui sont terminés. Du côté de la politique, le ccPDP3 qui concerne la révision des mécanismes de révision, est en cours d'élaboration, et tout ce qui concerne les informations et le partage d'information se fait au sein de ce comité, au sein de ce groupe de travail.

Et actuellement, les thèmes sur lequel nous sommes en train de travailler sont la gouvernance de l'Internet, l'utilisation malveillante du DNS, l'acceptation universelle, la stabilité et la sécurité des ccTLD, la Journée technique et la planification des réunions de la ccNSO à l'ICANN. Tout cela est lié à l'ICANN. La révision des fonctions IANA. La contribution des ccTLD à l'ICANN. C'était le deuxième groupe de travail qui ont fini leur travail et le reste, ce sont le contrôle stratégique des performances ou le suivi des performances de l'IANA.

Et ensuite, nous avons aussi consacré du travail aux serveurs racine et à leurs travaux et à la façon dont nous nous réunissons au niveau de l'organisation des réunions. Ensuite, nous avons la gouvernance de la ccNSO qui continue à travailler dans le cadre de la GRC. Nous avons l'administration de la ccNSO dans le cadre du conseil et nous avons le maintien du plan de travail par le comité de triage et le

financement des déplacements par le comité de fonds pour les déplacements.

Finalement, le comité de participation et d'intégration et de mentorat, par l'OMC. Donc, ce sont des activités que nous sommes en train de mettre en place pour ajouter une certaine valeur à votre travail. Prochaine diapositive. Voilà, ici vous voyez toutes les activités à venir ou qui commencent maintenant, et beaucoup de ces activités ont déjà été citées. Et, si nous devons nous centrer sur les autres, celles qui sont à venir, qui sont en bleu.

Nous avons la mise en œuvre du ccPDP4 IDN. Une fois que le conseil l'aura approuvé. Ensuite, nous avons, si vous en souvenez, l'analyse des manques. Il y a eu quelques thèmes qui ont été présentés comme travaux futurs. Actuellement, nous avons deux groupes d'études sur six qui commencent. Le premier c'est la reprise après sinistre et le deuxième, c'est l'exactitude de données. Et, ces groupes d'étude vont analyser le rôle de l'IANA concernant ce thème en particulier.

Et, si nous passons à la partie qui est liée à l'ICANN, nos activités liées à l'ICANN, nous avons la révision des révisions et nous avons la troisième révision de l'efficacité du CSC qui a été reportée au mois d'août 2025. Donc, comme vous pouvez le voir, nous avons un plan de travail très chargé. Comme vous le voyez ici, les informations du groupe qui travaille sur les finances, c'est aussi une vue d'ensemble de la manière dont nous avançons dans le travail.

Nous avons 137 bénévoles. Il s'agit là de comités, de groupes de travail ou même des travaux qui sont faits par des gens en externe. Voilà comment cela est distribué à travers cinq régions ICANN. Nous avons aussi les conseillers NomCom qui font un peu de travail. Ce qui est intéressant dans tout cela, c'est que les participants sont impliqués dans plusieurs activités, une activité à neuf activités. Donc, il y a des personnes qui participent à beaucoup d'activités.

Nous avons plus de 10 groupes de travail, 2 comités de conseil et 20 nominations externes. Donc, encore une fois, un secrétariat très, très professionnel, trois membres du personnel qui rendent les choses possibles pour nous. Alors, les informations et le travail, comment est-il équilibré? Et, bien, nous savons très bien que vous nous demandez de faire plus à chaque fois et on essaye. Alors, pour cela, nous devons équilibrer la charge de travail et nos capacités.

Ce n'est pas pour dire qu'il y a des choses que nous ne ferons pas, mais cela prendra peut-être plus de temps. Nous devons finir le travail commencé et ensuite continuer. Nous devons donc équilibrer les priorités et puis les ressources qui sont mises à notre disponibilité. Donc, la capacité de la ccNSO est déterminée par la qualité et la quantité de ces ressources humaines et l'efficacité, l'efficience des méthodes de travail, bien sûr.

Voilà, c'est juste pour vous informer de notre fonctionnement. Si vous désirez plus d'informations. Et, bien, voilà, le code QR qui vous amènera directement sur le portefeuille de priorités que nous

avons listées. J'espère que cela simplifie les choses. S'il y a des questions, je serai heureuse d'y répondre. Pierre, vous avez une question?

PIERRE BONIS

Merci beaucoup. Bonjour à tous. Pierre, pour .fr. Alors, je parle et je voudrais vous poser une question sur le comité de triage. Je ne l'avais jamais vu auparavant. Est-ce que c'est nouveau ou alors c'est que je ne faisais pas attention auparavant?

ALEJANDRA REYNOSO

Disons que c'est nouveau. C'est un des comités les plus nouveaux. Mais, bon, ça fait quand même deux ans que cela fonctionne. La raison pour laquelle ce n'est pas si visible, c'est que c'est un comité du conseil. Donc, oui, oui, mais c'est d'actualité. Ça fait quelques années. Cela fonctionne depuis quelques temps.

Donc, je ne vois pas d'autres commentaires ou d'autres questions ou d'autres mains levées. Je vais donc passer à la prochaine thématique de la journée et là, nous allons parler du service porté à la communauté ccTLD. Donc, pour cela, nous avons Brian Beckham de l'OMPI qui va nous parler des services qui sont disponibles pour le ccTLD.

BRIAN BECKHAM

Bonjour. Bonjour Alejandra. Bonjour. Merci Alejandra, merci Everton. Je suis heureux d'être parmi vous ce matin. Avant de commencer, je voudrais que vous leviez la main. Si vous savez que vous travaillez déjà pour nous. Levez la main si vous pensez que

vous travaillez déjà pour nous. Oui, il y en a quelques uns. Donc, c'est une bonne raison. C'est une bonne opportunité pour nous d'apprendre à vous connaître un peu mieux. Comme l'a dit Alejandra, je m'appelle Brian Beckham et je travaille à l'OMPI. Et, l'OMPI c'est l'organisation mondiale de la propriété Intellectuelle.

Nous sommes une agence spécialisée des Nations Unies pour la propriété intellectuelle, qui siège à Genève, en Suisse. Nous avons beaucoup de bureaux à travers le monde [inaudible] des petits centres. D'ailleurs, nos... Pardon, je devrais savoir qu'il ne me faut pas parler trop vite pour les interprètes. Bon, donc, encore une fois, tous les services que nous apportons sont apportés, donc à des buts non lucratif.

Mais, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas des coûts ou des frais dans tout cela. Lorsqu'il s'agit de nos engagements avec les États membres ou dans ce cas-là, avec la ccNSO. Alors, dans ce cas là, c'est plus à but non lucratif. Comme beaucoup le savent, en 1998, 1999, nous avons mis en œuvre un processus de consultation avec 18 réunions à travers le monde pour pouvoir créer un papier blanc, qui était donc le plan initial pour l'UDRP pour les résolutions de litiges, donc les politiques sur les résolutions de litiges.

Depuis... alors, nous avons commencé le travail en 99 et depuis nous sommes les leader mondial. Nous avons eu un cas en 1999, donc à la fin de l'année 1999. Et au début, nous avions plus de 1500 cas au début de 2010. Nous avons vu une augmentation d'à peu près 10 % dans tous ces cas, l'année dernière. Par exemple, nous

avons eu 6200 cas que nous avons géré. Alors, voilà, cela inclut l'UDRP, .com, enfin toutes sortes de variations ccTLD aussi.

Pour tous ces litiges que nous gérons pour ce qui est des ccTLD, sachez que la moitié ont adopté la politique de règlement uniforme des litiges relatifs aux noms de domaine, et donc c'est un système de règlement des litiges assez connu. Il y a plusieurs variations qu'il faut prendre en compte, car il y a des différences de loi au niveau local, des différences de langage, etc. Donc, nous avons beaucoup d'expérience dans ce cas pour pouvoir, donc, personnaliser ces règlements de litiges. Donc, nous travaillons avec les registres ccTLD.

Comme vous le savez certainement, vu notre couverture de ccTLD, nous avons 86 ccTLD avec lesquels nous travaillons. Nous avons une équipe très diverse qui nous vient du monde entier et il y a des hauts et des bas durant l'année lorsqu'il s'agit de la composition de l'équipe, mais en général, nous restons à peu près 25 nationalités avec plus de 25 langues. Donc, comme vous le voyez, nous avons vraiment un bassin de collègues à Genève qui peut nous aider à gérer tous ces problèmes, donc beaucoup de langues.

Bien sûr, aussi, pour pouvoir gérer ces litiges, nous avons beaucoup de panélistes qui viennent de différents pays au niveau mondial, pas seulement au niveau de la diversité géographique, mais aussi de la diversité de langues. Cela pour gérer tous ces différents cas. Donc, un de nos avantages dans ce domaine, pour ce qui est de la résolution des litiges, de règlement des litiges, il pourrait y avoir

des points d'interrogation sur la langue utilisée pour les procédures.

Donc, nous avons beaucoup de panélistes. D'ailleurs, mes collègues dans l'équipe peuvent gérer ces cas dans différentes langues. Donc, quand une partie propose des documents dans une langue et une autre partie qui demande les documents dans une autre langue, nous pouvons faire la liaison en interne. Voilà, ça a été donc un gros avantage pour nous pour gérer ces cas et pour le système sur les années, pendant les années où nous avons, où nous devons travailler.

Alors, voilà, c'est une carte qui n'est pas très à jour. C'est la meilleure que j'ai pu trouver. Elle n'est pas tout à fait mise à jour. Voilà, quand même une bonne idée de la couverture des ccTLD pour nous. Comme vous le voyez, les bulles blanches ont adopté l'UDRP en gros, les bleus ont adopté des variations de l'UDRP qui sont locales.

Comme vous le voyez, c'est 50/50. Comme vous voyez aussi sur cette carte à l'écran, il y a des extensions dans les scripts locales, locaux. Pardon. Vous avez donc une capacité de couvrir ces différents langages, pas seulement ces différentes langues, pas seulement dans les documents, mais aussi dans toutes sortes de cas. Donc, il faut souligner le multilinguisme de notre travail.

Comme je l'ai mentionné, nous travaillons avec beaucoup de ccTLD et dès le début, nous avons la moitié des ccTLD avec lesquels nous travaillons, qui étaient nos partenaires, disons. Donc,

sur les années, nous avons rajouté à peu près trois ou quatre ccTLD par an. Je voulais vous montrer ici certains des partenariats que nous avons commencé durant ces dernières années.

Ceux qui ont des petites astérisques, ce ne sont pas forcément des additions parce que c'était des ccTLD avec qui nous travaillions déjà. Alors, là, il ne s'agit pas seulement de gérer les litiges, mais parfois, vous savez, travailler avec les opérateurs de registre. Cela veut dire travailler avec les départements juridiques pour pouvoir les aider à résoudre ou à résoudre les litiges ou peut être à les aider dans ce qui est des règlements nationaux ou les lois nationales.

Donc, à l'époque, en 1999, le monde était différent parce qu'à l'époque on ne communiquait pas de la même façon. Donc, quand l'UDRP a été rédigé, des copies papier nous étaient envoyées à Genève. Nous avons une copie au bureau et nous envoyons les autres copies papier aux informations que nous avons, aux contacts que nous avons.

Donc, c'est en 2009 que nous avons proposé à l'ICANN, que nous avons demandé à l'ICANN de changer les choses, parce que nous voulions utiliser un peu moins de papier. Nous voulions passer à un système plus électronique, disons. Alors là, ça a été, ça s'est appelé la proposition eUDRP et ça a été approuvé par les directeurs de l'ICANN. Vous voyez ici les astérisques à côté des ccTLD qui s'étaient déplacés vers un système eUDRP.

Alors, ce n'est plus une exigence pour les parties elle même de nous envoyer les copies papier à Genève. Ça coûtait beaucoup d'argent,

ça prenait du temps. Alors, maintenant, nous avons un processus de sauvegarde, si vous voulez, pour l'UDRP, par rapport à ce qu'on a proposé à l'ICANN et ce qui a été adopté, nous envoyons un document juridique par papier, mais c'est un document beaucoup plus court qui contient seulement deux pages.

Je me souviens quand j'ai commencé avec les cas UDRP en 2007, nous envoyions ou recevions à l'époque des boîtes, des cartons de documents et ça coûtait beaucoup d'argent pour envoyer ça par la poste. Donc, on n'est pas complètement à 100 % électronique, mais on en est au moins à 99 %. Alors, c'est quand même bon d'avoir une copie papier au cas où.

Alors, comme vous le voyez, au centre, par exemple avec .ua pour l'Ukraine, et ceux aussi qui sont suivis par des astérisques, sont maintenant complètement électroniques, mais avec points .ua, je souligne cela, cet exemple parce qu'au début, comme vous le savez, certains ccTLD ont des enregistrements directs au deuxième niveau et d'autres utilisent le deuxième et troisième niveau. Donc, on peut avoir .org, .com qui sont traditionnels au niveau des gTLD. Alors, il y a aussi d'autres extensions comme .gov, .org, etc. Qui sont gérés au deuxième niveau.

Et puis, les domaines peuvent être aussi gérés au troisième niveau. Comme vous le savez avec l'Ukraine, avec le temps, nous avons rajouté des deuxième niveau et donc nous avons fait des mises à jour en 2004. Et, là, nous avons fait, nous avons rajouté six éléments

au troisième niveau pour le système de litige, pour le règlement des litiges.

Voilà, il ne s'agit pas des numéros d'enregistrement. Je pense que vous avez entendu Nick en parler déjà, sept des dix premiers TLD au niveau volume sont des ccTLD. Et ça, c'est la charte qui correspond aux litiges au sein des ccTLD. Donc, ceux avec qui nous travaillons depuis deux ans.

Pour la plupart d'entre eux, comme vous le voyez, les chiffres d'enregistrement sont assez stables. Le nombre de litiges ont tendance à être stables aussi ceux que vous voyez en bas du graphique. Comme vous voyez, .ai, et bien c'est là où il s'est passé beaucoup de choses dans ce secteur, au niveau de l'avance, de l'évolution technique, et c'est devenu un ccTLD assez important ces dernières années.

Donc naturellement, vous vous attendez à avoir une augmentation dans les litiges. Cela nous aide pour le ccTLD .ai et pour l'UDRP aussi. On a vu le nombre d'affaires augmenter pour .com et TLD traditionnel des enregistrements de noms de marques qui ont été faits.

Et, cela augmente le nombre d'affaires qui sont en cours. Ça arrive des fois, on en entend parler dans les nouvelles, par exemple, on voit qu'il y a des litiges parce que des termes ont été ajoutés à des noms de marque, par exemple.

Voilà. Alors, ici, vous voyez une capture d'écran de quelque chose que nous avons sur notre page Web. Nous avons produit cela il y a quelques années. C'est toujours pertinent. Ça s'appelle le guide des services de l'OMPI pour les noms de domaine de premier niveau nationaux, de premier niveau. Donc, ici, ce sont les services que nous fournissons aux ccTLD. Sur notre site, nous essayons de fournir des informations pour les différentes parties, les opérateurs de registre, les états membres, les personnes qui travaillent dans le domaine de l'OMPI.

Puisque les ccTLD viennent de différents départements, différents secteurs, nous essayons de rendre les choses le plus simple et le plus accessible possible sur notre site, et chaque ccTLD avec lequel nous travaillons va avoir une page qui va lui être consacrée. Ici, vous voyez .ir pour l'Irlande, nous avons fourni des informations qui sont importantes pour les différentes parties dans le cadre de cette affaire.

Donc, pour les personnes qui pensent, qui veulent travailler avec nous ou qui veulent tirer profit des informations que nous leur fournissons pour... que nous fournissons à d'autres ccTLD, c'est une idée exacte de ce qu'ils peuvent utiliser dans le cadre de ce système de règlement de litiges. Par exemple, je vous l'ai dit, la moitié des extensions géographiques des codes pays avec lesquels nous travaillons vont avoir des petites variations qu'ils peuvent faire.

Par exemple, ici, en haut de l'écran, on va voir la différence qu'il y a entre l'UDRP et les politiques locales. Donc, dans le cas de l'Europe, dans le cas d'autres ccTLD, on va avoir des droits de marque. Beaucoup de ccTLD vont avoir des identificateurs qui vont être protégés dans le cadre de leur législation, des emplacements géographiques.

Cela peut aussi comprendre certains identificateurs commerciaux, noms qui sont protégés. Des noms gouvernementaux ou autres qui sont protégées au niveau national. Donc, vous cliquez sur le lien et vous verrez le type de droit de chaque politique nationale. Parfois, les critères pour ce qui est considéré comme étant mauvaise foi est différente dans les politiques de ces États et dans l'UDRP.

Pour l'UDRP, il y a la possibilité de protester pour certains ccTLD. On a fait cela. C'est assez simplifié et vous pouvez cliquer sur tout cela et voir quelles sont les différences qui existent entre la politique de l'UDRP, qui est la première politique depuis 1999, et les ccTLD locaux dans chaque cas, dans chaque affaire pour lesquelles nous avons travaillé avec ces ccTLD.

Alors, une des choses que nous avons commencé à réaliser récemment, ce sont les services que nous fournissons et ils doivent correspondre à un calendrier. Par exemple, quelqu'un à une entreprise n'ont pas enregistré de nom de domaine. Un acteur malveillant l'a fait à leur place. Nous allons fournir un service qui serait similaire à celui qui pourrait être disponible auprès de la justice.

Mais, l'avantage de l'UDRP et des politiques de ccTLD, c'est que c'est beaucoup plus rapide et moins cher. Donc, on va avoir des tribunaux locaux, on va avoir des titulaires de noms de domaine, des propriétaires de marque, et ils ne vont pas être obligés d'aller à l'étranger parce que cela demanderait beaucoup de temps et beaucoup d'argent, bien sûr.

Donc, l'avantage de l'UDRP, c'est qu'il se fait au niveau mondial et de manière rapide. Par conséquent, c'est très utile que l'UDRP et les ccTLD existent. Lorsqu'il y a des litiges, il y a tout un processus qui permet de résoudre ces affaires.

Mais, je dirai qu'il y a beaucoup de conversations que vous connaissez déjà concernant la question de l'utilisation malveillante du DNS par exemple. Alors, est-ce que ce serait bien si on pouvait fournir des outils pour que ce type de litiges n'ait pas lieu?

Alors, on a commencé à travailler avec les bureaux de IP et les registres de ccTLD. On a bien compris que, en fonction du pays, il va y avoir des différences, des relations différentes et des fonctionnements différents. Alors, un exemple, l'Australie, le Maroc, l'Union européenne vont avoir un partage d'informations et des relations quand vous allez enregistrer un nom de domaine à .eu on va vous demander si vous avez enregistré aussi votre nom de marque.

Et d'autre part, lorsque vous allez enregistrer votre nom de marque, on va vous demander est-ce que vous avez enregistré

votre marque? Est-ce que vous avez aussi pensé à protéger votre nom de domaine? Donc, ce sont des informations que l'on va fournir à ces parties pour s'assurer qu'ils ont la possibilité d'enregistrer leur nom de domaine ou leur nom de marque pour éviter à ce type de litiges d'avoir lieu. Et, c'est très utile. Cela a été démontré.

Nous avons des cas, hélas, où ce sont en général des PME et très souvent, les grandes entreprises ont plus de ressources et savent comment tout cela fonctionne. Donc, avant de lancer une marque, il va enregistrer le nom de domaine de façon à ne pas avoir de problèmes avec des mauvais acteurs qui enregistreraient leur nom de domaine avant qu'ils aient la possibilité de le faire.

Mais, hélas, on voit des fois des situations dans lesquelles le titulaire de la marque va aller au bureau des... et des informations... de ce type d'informations, et on va lui dire que ce nom de domaine n'est plus disponible. Si on contrôle les noms de marque, on va constater qu'on a enregistré cela et que ces noms de marque ont déjà été enregistrés. Et à ce moment là, ces mauvais acteurs tentent de les vendre au titulaire de la marque. Et, le titulaire de la marque n'a pas été averti auparavant et il se retrouve face à cette situation.

Donc, ça, ici, vous voyez, c'est une diapositive. Ce que l'on voit du côté gauche, donc c'est les bureaux d'IP et les registres ccTLD. On a un partenariat pour coordonner ces échanges d'informations entre nous, et on aimerait beaucoup voir davantage d'actions pour

justement prévenir les litiges et pour permettre aux PME de protéger leurs droits en ligne.

Et cela... la partie qui correspondrait ou l'autre face de la médaille serait que l'on a la possibilité d'être en ligne de cette manière. Et encore aujourd'hui, beaucoup de PME utilisent Facebook et Instagram et ce type de services pour faire de la publicité en ligne.

Et récemment, nous avons eu des vacances à Genève, donc je suis allé rendre visite à la famille de ma femme au Liban et on voulait commander un repas et on n'a pas pu le commander sur internet, mais finalement on a pu trouver le moyen de se faire livrer le repas à domicile à travers Facebook ou Instagram. Donc, on dépend du service de ces tierces parties et voilà. Et des conditions et des termes et conditions qu'ils ont pour leur présence en ligne. Voilà.

Par conséquent, il y a cette idée de partager des informations entre les bureaux de IP et de dire aux PME qu'elles peuvent promouvoir leur entreprise. Donc, je vis en Suisse, ma femme vient du Liban et vous savez qu'il est très courant de voir des personnes qui vont avoir... Au lieu d'avoir leur propre nom de domaine, ils vont avoir un .com. Voilà. Et, c'est quelque chose de très courant dans la communauté locale.

Alors, ici vous avez une capture d'écran ou une présentation du travail que nous faisons au niveau de l'OMPI. Donc, la sensibilisation, l'assistance opérationnelle, l'assistance politique et l'administration des dossiers, tout cela, j'en ai déjà parlé. Donc,

cette assistance opérationnelle, elle correspond à l'administration des affaires.

Donc, ici, ce que je soulignerai principalement, c'est que nous offrons tous ces services lorsque nous travaillons avec des registres nationaux de manière gratuite. Nous ne faisons payer aucun honoraire aux ccTLD, comme je l'ai dit tout à l'heure. Et, il y a des agences spécialisées qui appartiennent aux Nations Unies. Cela fait partie de notre mandat institutionnel et il y a des honoraires qui y sont associés pour les parties à ces affaires.

Certains ccTLD avec lesquels nous travaillons vont avoir des réductions parce que ce sont des PME. Donc, par exemple, dans le cadre de .eu, on a subventionné les frais de justice pour que les parties puissent donc faire appel à la justice. Mais en général, pour les états membres, c'est gratuit. Voilà. Voilà, j'en ai terminé et je suis là pour répondre à vos questions. Je suis là aussi pendant toute la semaine. Je serai ravie de travailler avec vous.

Comme je l'ai dit, nous avons notre équipe à Genève qui travaille dans pratiquement toutes les langues, donc nous serons ravis de répondre à vos questions. Et, ici, vous avez notre adresse email, adresse générique si vous nous écrivez et nous pourrons vous répondre. Et, si vous avez des questions, je serai ravi d'y répondre.

ALEJANDRA REYNOSO

Merci. Merci beaucoup. Je crois que nous avons une question dans le chat. Joke, est-ce que vous pourriez la lire?

JOKE BRAEKEN

Oui, nous avons une question de la part de Samir. Est-ce que vous pouvez nous dire s'il y a une relation directe entre le nombre d'affaires de litiges et le nombre d'enregistrement? Merci.

BRIAN BECKHAM

Et, bien, je suppose que on peut dire que plus on a de registres, plus on va avoir des litiges, ça, c'est sûr. Je pense que d'autres gens ont fait peut-être plus d'études là-dessus, mais en tout cas, plus il y a d'enregistrements, plus on risque d'avoir de problèmes.

ALEJANDRA REYNOSO

Olga, vous avez la main levée.

OLGA CAVALLI

Alors, merci Brian. Présentation très intéressante. Je suis Olga Cavalli, je suis nommée par le NomCom au ccNSO. Alors, pour les ccTLD qui ne sont pas sur la carte que vous avez montrée, quelle est l'approche qu'ils doivent mettre en œuvre? Vous dites Ils n'ont pas besoin d'envoyer des dossiers papier, donc quel genre de processus doivent ils suivre pour rentrer en contact avec vous?

BRIAN BECKHAM

Oui, j'aurais dû en parler. Pour les ccTLD eux-mêmes, sachez que nous sommes tout à fait ravis de travailler avec vous de quelque manière que ce soit. Parfois, il s'agit juste d'un engagement informel. Bien sûr, vous pouvez nous nommer en tant que

fournisseurs et nous travaillerons, nous vous soutiendrons. Bien sûr, si vous avez besoin d'un accord signé, nous le ferons. Si c'est le cas. De toute façon, nous sommes très flexibles dans notre manière de travailler ou de collaborer, que ce soit formel ou informel. Nous sommes tout à fait à l'aise de travailler avec vous de quelque manière que ce soit.

ALEJANDRA REYNOSO

Pierre, vous avez une question?

PIERRE BONIS

Pierre Bonis pour .fr. Merci pour votre présentation. Je voudrais juste partager quelque chose avec mes collègues par rapport à ce qui a été dit sur les choix donnés aux ccTLD. Pour ce qui est de l'UDRP ou des règles, des réglementations locales, tout cela est tout à fait respecté par l'OMPI et je voudrais les remercier dans ce sens.

Nous avons un accord, nous, avec l'OMPI. Donc, le meilleur exemple de cela, comme vous le savez, il y a un vin au sud de la France s'appelle Côtes-de-Provence, donc côtesdeprovence.fr. Et, cela a été apporté devant l'OMPI. Alors, Côtes-de-Provence a donc gagné. Le cas côtesdeprovence.com a été apporté devant l'OMPI et Côtes-de-Provence a perdu le cas. Donc, il y a une grosse différence entre l'UDRP et les lois au niveau local, surtout lorsqu'il s'agit d'extensions géographiques.

Donc pour cela, je voudrais remercier l'OMPI et je suis sûr que pour mes collègues européens, sachez que tous les accords signés avec l'OMPI pourraient garantir que ces marques soient protégées.

ALEJANDRA REYNOSO

Merci Pierre. Allez-y.

MARCEL HOFMANN

Marcel Hoffman pour .ch. Merci pour votre présentation. Nous aussi nous utilisons vos services. Alors, les enregistrements ne fonctionnent pas comme ils fonctionnaient avant. Nous avons nous depuis quelques années plusieurs cas, 10 à 15 cas. Donc, nous, on pensait que les cas de litige allaient baisser. Ce n'est pas le cas, mais bon, c'est tout de même pas beaucoup de cas. Donc, encore une fois, merci pour vos services.

ALEJANDRA REYNOSO

Merci. Frederico, allez-y!

FREDERICO NEVES

Un cas en dehors de l'Europe. Je suis de .br, cela fait plus de quinze ans que nous travaillons avec l'OMPI et nous avons eu jusqu'à 700 cas et avec les processus locaux qui n'étaient pas UDRP... Bon, nous respectons les lois brésiliennes et le processus d'enregistrement .br, mais en attendant, pour nous, cela fonctionne très, très bien. Merci.

ALEJANDRA REYNOSO	Une dernière question et ensuite nous passerons à la prochaine présentation.
RIYADH ZEHLAH	Riyadh Zehrah, je suis boursier ICANN 84. C'était une bonne introduction à l'OMPI et je vais en profiter pour demander à mon ccTLD de rentrer en relation avec l'OMPI.
BRIAN BECKHAM	Nous n'avons pas beaucoup de temps, donc je viendrai vous voir après cette session.
ALEJANDRA REYNOSO	Maintenant, nous allons parler des perspectives AfTLD avec Barrack.
BARRACK OTIENO	Merci. Alejandra. Bonjour à tous. Donc, je n'ai pas de diapositives, Je vais juste partager mes perspectives. Je représente l'organisation pour les extensions géographiques en Afrique et les TLD. Nous collaborions avec l'OMPI entre 2010 et 2015. Nous avons collaboré de façon très active à l'époque. Notre plan stratégique pour les TLD avait identifié ces questions de litige comme un élément... ou comme un aspect intéressant... Important pour ce qui est de la gestion des ccTLD.

Donc, lorsque l'on regarde cette époque et qu'on le regarde, ce qui se passe aujourd'hui, on voit très bien que oui, à l'époque, c'était une priorité, mais ce n'était peut-être pas aussi pertinent ou aussi important que ça l'est aujourd'hui, parce que le nombre d'utilisateurs de l'Internet augmente beaucoup dans notre région.

Comme vous le savez, par rapport aux statistiques, si l'on compare avec le reste du monde, la majorité des pays africains, il n'y a pas beaucoup, encore beaucoup de pénétration au niveau de l'utilisation d'Internet dans les pays africains. Donc, notre collaboration avec l'OMPI à l'époque, c'était plutôt pour renforcement de capacité et beaucoup de ccTLD à l'époque se focalisaient sur l'établissement de mécanismes de résolution de litiges dans leurs opérations.

Donc, le focus, bien sûr, était sur l'UDRP. Et donc, on étudiait aussi des lois au niveau local. Depuis 2015, on a vu bien sûr, l'impact du RGPD et l'impact de ce qu'on appelle la convention Malabo. C'est un effort qui a été mis en œuvre pour nous garantir que chaque pays africain a des mécanismes de protection de données.

Alors, il y a quand même eu des conflits entre l'aspect international, avec les lois internationales et les lois Local pour protéger les données. Donc, ceci étant dit, ce qui est commun pour les ccTLD dans la région africaine, c'est d'avoir des panels multipartites de résolution de litiges pour faire face à ces conflits lorsqu'ils sont soulevés. Lorsqu'ils...

Dans ce cas-là, nous avons quand même vu une évolution dans les politiques au sein de certains pays d'Afrique. Maintenant, il y a quand même des bureaux pour ce qui est de la protection des données, il y a des divisions qui appartiennent aux ccTLD pour cela. Il y a aussi des... Ça a été amené, bien sûr, après le RGPD. Il faut bien sûr s'aligner avec tout ce qui est réglementation au niveau local.

Et, c'est bon de voir aussi qu'il y a une différence entre 2015 et 2025, puisque maintenant, dans beaucoup de pays, il y a énormément d'intérêt de la part des régulateurs pour justement pouvoir réguler ou réglementer les fonctions des ccTLD. Et, ceci étant dit, la valeur du travail que fait l'OMPI est encore plus important maintenant qu'il ne l'était à l'époque.

Il y a des questions importantes sur lesquelles les régions travaillent et ces régions bénéficieraient de l'apport de l'OMPI. Il s'agit du renforcement de capacité pour les titulaires de noms de domaines et pour les utilisateurs finaux. Et donc, beaucoup de ccTLD utilisent un même modèle. Donc, il nous faudrait faire attention donc à la conformité. Donc, il faut que les titulaires de nos domaines soient mis au courant de leurs droits, de leurs, de leurs... de ce qu'ils peuvent faire.

Et, s'est mis en œuvre au niveau local, mais plus doit être fait dans ce sens, surtout lorsqu'il s'agit des litiges. Les utilisateurs finaux doivent savoir doivent connaître les processus locaux et mondiaux. Donc, il y a aussi, bien sûr des renforcements de capacité pour tout ce qui est les processus, pour tout ce qui est du personnel des

ccTLD et aussi pour les bureaux d'enregistrement afin de prendre en considération les modèles travaillent et se synchronise. Beaucoup des panels de règlement de litiges sont multipartite, comme je l'ai déjà dit. Donc cela est logique de pouvoir encourager les communautés sur l'UDRP et aussi sur les mécanismes qui sont disponibles pour pouvoir renforcer justement le travail de ces panels qui travaillent pour les ccTLD au niveau local. Merci.

ALEJANDRA REYNOSO

Merci Barack. Y a-t-il des questions ou des commentaires pour Barack? Brian.

BRIAN BECKHAM

Barack, vous m'avez rappelé quelque chose. Comme je l'ai déjà dit, nous sommes heureux de vous aider ou d'aider dans ce sens de réglementation de litige pour que les sociétés utilisent leurs ressources pour d'autres initiatives dont.

On a parlé des partenariats tout à l'heure pour .fr, .ch. Certains des ccTLD avec lesquelles nous collaborons, nous passe tout le travail. On a une équipe de gestion qui s'occupe de ça, mais dans d'autres cas, on a un petit peu une relation de travail un peu plus granulaire. On va peut-être pouvoir travailler avec le département juridique pour leur fournir des mises à jour sur tel ou tel cas, pour qu'ils puissent développer une certaine jurisprudence.

Mais en fait, on a un menu un petit peu à la carte, on travaille et on collabore avec des entités sur certains détails, avec d'autres

entités, sur d'autres côtés juridiques ou pas. Voilà, par rapport au modèle. Donc en fait, on a une façon de travailler un petit peu différente. On peut aussi fournir de la formation pour l'équipe ccTLD, mais aussi durant la réunion de l'ICANN à Kigali, on a signé un protocole d'accord avec Recta.

Et, depuis, on les a aidés à trouver des panélistes ou des gens pour travailler avec eux. Donc, on peut apporter ces services nous-mêmes, mais on peut aussi travailler main dans la main avec les registres sur le tas pour les aider à résoudre leurs problèmes.

ALEJANDRA REYNOSO

Merci Brian. Y a-t-il d'autres commentaires, D'autres questions? Allez-y! Donnez votre nom et votre affiliation.

PERSONNE NON-IDENTIFIÉE

Bonjour [Inaudible]. Je suis du registre Niger. Je voudrais vous poser une question. Avez-vous des expériences où vous avez tiré profit de l'IA ou de l'AI pour ses règlements de litiges?

BRIAN BECKHAM

Oui, on y arrive. C'est un peu encore tôt pour le dire. Nous sommes en train de remettre à jour notre système IT et nous pensons relancer tout ça au début de l'année prochaine. Nous allons voir quelle est... On va voir si c'est plus efficace en utilisant certains outils avec l'intelligence artificielle bien sûr.

Nous voulions travailler aussi d'une manière un petit peu plus sérieuse pour peut-être résumer tout ce qui est des procédures juridiques, peut-être pour faire des résumés pour nos experts, mais on en est quand même au premier jour, au début de ces décisions, on étudie la question, mais je pense que ça promet pour l'avenir.

ALEJANDRA REYNOSO

Oui, Donc, merci à tous. Comme vous le voyez à l'écran, vous avez un sondage si vous voulez bien aller sur [menti.com](https://www.menti.com) et vous pouvez utiliser le code QR. La prochaine séance aura lieu à 10 h 30 dans cette salle. Nous allons parler avec le Nigeria, la Norvège, le Danemark, la Colombie et l'Arménie. Et, donc, je vous remercie de votre présence. Bonne journée à tous. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]